



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, tenue à la bibliothèque le vingt-et-unième (21^e) jour de janvier, deux mille vingt-six (2026), à 19 heures.

Sont présents à la réunion :

Représentantes et représentants des parents :	GOULET, Myriam (en visioconférence) CHAREST, Alexandre ST-LAURENT, Marie-Stéphanie GAGNON, Caroline CHARETTE, Cynthia LECLERC, Eve-Lyne
Représentante et représentants du personnel enseignant :	MALTAIS, Claudia POIRIER, Nadia FERGUSON, Kevin
Représentante du personnel de soutien :	LÉVESQUE, Stéphanie
Représentant des professionnels :	LANGLOIS, Catherine
Représentant des élèves :	DESJARDINS, Félix (président) BÉLANGER, Rosalie (vice-présidente)
Direction de l'école :	JEAN, Anny (direction) GAGNON, Valérie (direction adjointe)

Absences motivées :

Absences non motivées :

CE.2026.01.21.01	<p>1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</p> <p>Comme M^{me} Myriam Goulet est présente en visioconférence, elle demande à M. Alexandre Charest s’il veut présider la séance, ce qui permettra un meilleur suivi. M. Alexandre Charest accepte et confirme qu’il y a quorum.</p>
CE. 2026.01.21.02	<p>2. NOMINATION D’UN GARDIEN DU TEMPS</p> <p>Il est décidé de ne pas nommer de gardien du temps, comme la gestion du temps se déroule bien.</p>
CE. 2026.01.21.03	<p>3. LECTURE ET ADOPTION DE LA PROPOSITION D’ORDRE DU JOUR</p> <p>Proposé par : M^{me} Nadia Poirier</p> <p>Appuyé de : M^{me} Caroline Gagnon</p> <p>Note : Ajout au point 10. Divers, Prévention sur la santé psychosociale auprès des jeunes.</p>
CE. 2026.01.21.04	<p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2025</p> <p>Proposé par : M^{me} Claudia Maltais</p> <p>Appuyé de : M. Kevin Ferguson</p> <p>Note : Correction d’une coquille au point 5.5 dans le nom de famille « Charette ».</p> <p>M^{me} Eve-Lyne Leclerc souligne qu’il manque aussi un passage sur la discussion qu’il y a eu sur l’inquiétude de la mixité des classes, en lien avec le pourcentage d’élèves qui ont un plan d’intervention au régulier versus dans les autres programmes. Elle demande ensuite un suivi sur les douches dans les vestiaires, point aussi manquant dans le dernier procès-verbal qui sera ajouté.</p> <p>M^{me} Jean confirme que toutes les douches dans tous les vestiaires sont individuelles.</p>
CE. 2026.01.21.05	<p>5. PAROLE AUX DIVERS REPRÉSENTANTS</p> <p><u>5.1 Mot de la présidence</u></p> <p>Avant de laisser la parole à la présidence, M^{me} Anny Jean souhaite présenter M^{me} Mireille Sirois, directrice adjointe de l’école de la Colombe, qui assistera à la rencontre dans le cadre de son processus d’obtention du DESS.</p> <p>M. Alexandre Charest laisse la parole à M^{me} Myriam Goulet, qui partage ses vœux de bonne année 2026 à toutes et à tous.</p> <p><u>5.2 Public</u></p> <p>Aucun</p>

5.3 Représentant des élèves

Félix débute en parlant du nouveau règlement sur le vouvoiement qui est accepté de tous, mais dont une adaptation sera requise.

Il mentionne ensuite que le retour du congé des fêtes est difficile pour les élèves. Rosalie confirme en ajoutant que la santé mentale de certains élèves semble fragile et qu'il y a un rush d'examen depuis le retour.

Elle poursuit en mentionnant que le règlement du vouvoiement ne semble pas assez clair pour plusieurs élèves et qu'il devrait être expliqué plus en détail. M^{me} Valérie Gagnon prend la parole pour confirmer que celui-ci a été expliqué avant la conférence scientifique que tous les élèves ont vue, et qu'il a été demandé aux enseignants de faire un rappel en classe lors de la première semaine au retour des fêtes.

Rosalie mentionne aussi une ambiguïté au niveau du règlement sur le cellulaire et autres appareils mobiles, surtout en lien avec la sortie des classes à 16 h 05. Plusieurs élèves ne savent pas qu'ils doivent attendre à la première cloche des autobus pour utiliser leur cellulaire et cela crée beaucoup de gestion pour les surveillants. Et qu'il serait bien de rappeler que tous les appareils mobiles sont concernés par le règlement (écouteurs, montres intelligentes, etc.). M^{me} Claudia Maltais se questionne sur les écouteurs utilisés dans les classes pour la synthèse vocale. Il lui est confirmé que ceux-ci doivent être filaires.

Sur une note plus positive, Rosalie confirme que le comité média étudiant verra le jour sous peu et souligne l'effet bœuf du message à l'audiovox fait par Gilles le surveillant pour présenter la journée tropicale du gouvernement étudiant. Rosalie termine en confirmant que la formation de la troupe de théâtre de l'école se fera seulement à l'automne 2026.

Pour terminer, Félix reprend la parole pour demander si l'école a un plan de prévention concernant la dépendance au vapotage et au cannabis. M^{me} Valérie Gagnon mentionne que l'organisme L'Arrimage est présent dans l'école et fait des suivis personnalisés avec les élèves concernés. M^{me} Anny Jean mentionne que l'école a des droits et pouvoirs seulement sur ses terrains et à l'intérieur de son établissement. L'école ne peut donc intervenir auprès des jeunes sur le trottoir. Il y a cependant de la prévention mise en place via les techniciens en travail social.

Après vérifications dans l'agenda, il est fortement suggéré de tous que l'information sur les services de l'Arrimage y soit ajoutée. De plus, M^{me} Marie-Stéphanie suggère que l'information soit publicisée sur les écrans dans l'école et au local de la vie étudiante.

5.4 Trésorerie

M^{me} Eve-Lyne Leclerc mentionne qu'il n'y a rien à rapporter.

Il est toutefois convenu que l'annexe III (politique de dépenses) et l'annexe C (bon de remboursement) du document des règles de régie interne seront envoyées à tous les membres du conseil d'établissement, afin qu'ils puissent remplir le bon de remboursement, selon leur situation. Il est toujours à déterminer à quel moment les bons de remboursement remplis devront être remis à la trésorière.

5.5 Rep. Comité de parents

M^{me} Cynthia Charette présente les points qui ont été abordés lors des deux dernières rencontres du comité.

16 décembre 2025 :

- Retour sur la consultation du calendrier scolaire 2026-2027;
- Discussions concernant les conseils d'établissement des écoles;
- Activité nationale de la Fédération des Comités de Parents du Québec, 30 mai 2026 à Orford;

Janvier 2026 :

- Consultation des accommodements pour le transport scolaire par M. Jean-François Brisson, qui sera présenté à la prochaine rencontre.
- Échange sur les buttes de neige dans les cours d'école.

5.6 Rep. Personnel enseignant

M^{me} Claudia Maltais parle des COSP qu'elle s'apprête à terminer avec ses groupes d'anglais. Elle précise que les élèves sont moins motivés à faire ces activités, car ce n'est pas évalué, mais elle a noté de belles réflexions faites de la part des élèves.

Elle est aussi très enthousiaste face aux activités qu'il y aura au courant de la semaine de la persévérance scolaire au mois de février.

M. Kevin Ferguson renchérit sur les COSP et tient à souligner l'excellent travail et l'implication de la conseillère d'orientation M^{me} Annabelle Marleau dans cette activité en secondaire 3. Il souligne aussi le support très apprécié de sa direction adjointe, M^{me} Valérie Gagnon.

M^{me} Marie-Stéphanie St-Laurent demande de redéfinir l'acronyme COSP : contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle.

M^{me} Nadia Poirier souhaite encore féliciter l'équipe de l'animation pour leur programmation mensuelle. Elle poursuit en mentionnant l'accommodation de partage de locaux que certains collègues enseignants doivent faire, à la suite du dégât d'eau du 2 janvier. Tout se passe dans la bonne entente et la bienveillance pour une collègue qui n'a plus accès à son local pour une période indéterminée.

M^{me} Nadia termine en mentionnant que la vidéo sur la gestion des matières résiduelles par le comité environnement avance bien et qu'elle offrira des ateliers de 30 minutes en sciences de secondaire 3 et en classe de francisation sur le sujet.

5.7 Rep. Personnel professionnel

M^{me} Catherine Langlois confirme ce que Félix et Rosalie ont mentionné concernant la fatigue des élèves, elle a pu le remarquer lors de leur passage au local de la vie étudiante. Elle poursuit ensuite avec la planification à venir pour le mois de février, un mois court, mais rempli d'activités :

- Soulignement du mois de l'Histoire des Noirs
- Activités pour la Saint-Valentin (sans fleurs et bonbons cette année)
- Les journées de la persévérance scolaire (en collaboration avec l'organisme COSMOSS et la fondation du Paul-Hubert)
- Défi PH

5.8 Rep. Personnel de soutien

M^{me} Stéphanie Lévesque débute son tour de parole en précisant qu'il y a beaucoup d'examens, car la fin d'étape approche (13 février). Elle poursuit ensuite avec le pourcentage d'inscription en ligne reçu jusqu'à présent : 70 %. Elle ajoute qu'il y a toujours une centaine de formulaires papier qui sont imprimés chaque année, à la suite de la fermeture des inscriptions en ligne.

Une augmentation d'une centaine d'élèves est prévue pour l'année prochaine, ce qui fait monter le nombre d'élèves total à 1830 environ. Il est alors demandé par M^{me} Caroline Gagnon si l'école a une capacité maximale. M^{me} Anny Jean confirme que la capacité n'est pas définie. Il faudrait cependant apporter un changement dans les pratiques, partager les locaux et trouver des solutions.

La période de choix de cours aura lieu, quant à elle, du 13 au 22 février. Ce sera l'occasion pour les élèves de choisir leurs arts et leurs options. Un guide sera finalisé sous peu pour expliquer toutes les options offertes.

Une question est soulevée concernant la communication de l'information pour les inscriptions au Cégep. M^{me} Anny Jean confirme qu'aucune communication-école n'est envoyée, mais que monsieur Gaétan Côté a fait une soirée d'information sur le sujet et qu'il a un calendrier avec les dates importantes qu'ils partagent aux élèves.

Pour terminer, M^{me} Stéphanie Lévesque annonce qu'un sauveteur a été embauché pour la piscine, après plusieurs démarches et quelques peurs de devoir fermer celle-ci.

CE. 2026.01.21.06

6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

6.1 Critères d'inscription 2026-2027

M^{me} Anny Jean présente le document et confirme qu'il n'y a presque pas de changement depuis l'année passée. Le Paul-Hubert n'est pas touché par les changements, ceux-ci concernent le découpage pour le libre choix d'école, donc plus les écoles primaires. Elle invite tout de même les membres du conseil d'établissement à regarder les portraits de chaque école.

M. Kevin Ferguson questionne ensuite M^{me} Anny Jean concernant l'indice de défavorisation des écoles. M^{me} Anny Jean confirme que l'indice ne concerne pas les critères d'inscription, mais est un élément qui sert à octroyer des budgets aux écoles.

	<p><u>6.2 Répartition des services 2026-2027</u></p> <p>M^{me} Anny Jean présente le document et confirme qu'il n'y a aucun changement à celui de l'an passé.</p> <p>M^{me} Eve-Lyne Leclerc note cependant qu'il serait plus judicieux d'écrire « études postsecondaires » que « études supérieures » à la page 5, et qu'au paragraphe pour le programme de consolidation à la page 6, le terme « groupe ordinaire » porte peut-être à confusion à savoir si ce programme fait partie de l'adaptation scolaire ou du régulier. M^{me} Anny Jean fera la remarque à M^{me} Cynthia Julien au Service des ressources éducatives pour voir si une reformulation peut être faite.</p> <p><u>6.3 Calendrier activités des finissants</u></p> <p>Ce point est reporté au point 7.4, car les frais qui seront payés par les parents sont à approuver.</p>
<p>CE. 2026.01.21.07</p>	<p>7. PROPOSITIONS DE LA DIRECTION</p>
	<p>7.1 <u>Calendrier de sorties</u></p> <p>Proposé par : M^{me} Marie-Stéphanie St-Laurent</p> <p>Appuyé par : M^{me} Caroline Gagnon</p> <p>Note : Pour la sortie J'adopte un cours d'eau, M^{me} Nadia Poirier précise que les coûts pour le transport sont en surplus. Elle regardera donc avec le Langevin/St-Jean s'ils peuvent planifier la sortie au même moment pour partager les frais.</p> <p>Erreur dans le titre du document pour l'Explo-Cégep.</p>
	<p>7.2 <u>Activité de financement</u></p> <p>Proposé par : M^{me} Cynthia Charette</p> <p>Appuyé par : M^{me} Stéphanie Lévesque</p> <p>Note :</p>

	<p>7.3 <u>Ajout au code de vie - vouvoiement</u></p> <p>Proposé par : M^{me} Caroline Gagnon</p> <p>Appuyé par : M. Kevin Ferguson</p> <p>Note : Coquille à corriger dans le texte : ajout du mot « est » avant « de faire preuve ».</p> <p>Après discussion, il est suggéré par M^{me} Eve-Lyne Leclerc d'ajouter « approprié, par exemple » avant les mots « madame, monsieur », afin de laisser une porte ouverte pour d'autres titres à utiliser.</p> <p>7.4 <u>Calendrier activités des finissants</u></p> <p>Proposé par : M. Kevin Ferguson</p> <p>Appuyé par : M^{me} Eve-Lyne Leclerc</p> <p>Note : M^{me} Catherine Langlois présente le calendrier des activités des finissants à venir. Elle explique l'augmentation des coûts que les élèves/parents devront payer par l'augmentation des frais pour le déroulement de ces activités, et par le fait que les coûts n'avaient pas augmenté depuis plusieurs années. Elle mentionne ensuite que le comité du bal a eu sa première rencontre le 21 janvier et que le thème a été choisi!</p> <p>M^{me} Eve-Lyne Leclerc fait remarquer qu'il faut retirer « Telus » dans le nom de la salle Desjardins, dans la lettre qui sera envoyée aux parents prochainement.</p> <p>Rosalie Bélanger demande ensuite si la parade pourrait être prolongée cette année. M^{me} Anny Jean répond simplement que nous sommes chanceux d'avoir encore le droit d'organiser une parade. L'idée de faire la parade à pied est soulevée par M^{me} Nadia Poirier.</p>
CE. 2026.01.21.08	8. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT
	Aucune
CE. 2026.01.21.09	9. PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE
	Aucune

CE. 2026.01.21.10	10. DIVERS
	<p>10.1 <u>Prévention sur la santé psychosociale auprès des jeunes</u></p> <p>Lors de la dernière rencontre, M^{me} Caroline Gagnon avait demandé d'ajouter ce point à l'ordre du jour pour cette rencontre.</p> <p>Elle se questionne à savoir si les jeunes savent qu'il y a des intervenants vers qui ils peuvent se tourner avant d'avoir besoin d'un suivi régulier.</p> <p>M^{me} Anny Jean confirme que les élèves ont tous reçu l'information en début d'année, lors de la rencontre par unité qui se déroule les deux premières journées d'école.</p> <p>Les techniciens en travail social sont sur le plancher et reçoivent des références des surveillants et des enseignants. Si nécessaire, l'information se rend ensuite à la direction adjointe et/ou à la travailleuse sociale et à la psychoéducatrice.</p> <p>M. Kevin Ferguson confirme que les enseignants sont à l'affût des jeunes assis dans leur classe et qu'ils n'hésitent pas à les questionner ou les référer vers les intervenants s'ils ont un doute. À chaque début d'étape, plusieurs enseignants rappellent à leurs élèves qu'ils seront présents pour les écouter s'ils en ressentent le besoin.</p> <p>M^{me} Anny Jean confirme qu'il n'y a pas d'atelier en classe sur la santé mentale ou autres sujets connexes, car les contenus obligatoires à présenter prennent beaucoup de place dans le temps de classe des enseignants.</p> <p>Il est suggéré d'utiliser les moyens de diffusion de l'école (téléviseur, page Facebook, babillards, etc.) afin de rappeler aux élèves les services en place dans l'école. De plus, préciser dans l'agenda, à la page 18, les services de l'Arrimage et où trouver les intervenants sociaux.</p> <p>Et finalement, clarifier l'information qui se retrouve sur le site Internet de l'école.</p>
CE. 2026.01.21.11	<p>11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Heure de fin : 20 h 54</p> <p>Proposé par : Félix Desjardins</p> <p>Appuyé de : Rosalie Bélanger</p>

La présidente
Myriam Goulet

La directrice de l'école Paul-Hubert
Anny Jean